

Décision

Générale

colonial

Décision n° 30-266-1918 Mutations

n° 30-266-1918

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

17 décembre 1918

Numéro JO

n° 266 du 31/12/1918

Date du numéro

31 décembre 1918

TEXTE INTÉGRAL

une commission composée de MM. le Chef du 1er bureau du Secrétariat Général, Président: Le Juge Président du Tribunal de 1ere instance et le Commissaire de Police, Membres, a été désignée afin d'examiner les demandes d'allocations et indemnités aux familles des mobilisés et aux petits retraités de l'Etat.